

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 20

Artikel: En revenant de Mézières
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205046>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

EN REVENANT DE MÉZIÈRES

QUAND paraîtront ces lignes, le Théâtre du Jorat rouvrira pour la quatrième fois les portes de son immense chalet. C'est dire que le drame d'*Henriette*, la nouvelle œuvre de M. René Morax, est connu déjà de beaucoup de monde. Les principaux journaux de la Suisse en ont parlé abondamment. L'analyser ici serait tomber dans des redites. Nous nous bornerons donc à noter quelques-unes des impressions que nous laisse la représentation d'ouverture. Elles sont d'ordre sentimental et d'ordre artistique. De même que tous ceux qui se piquent d'aimer les lettres, nous avons été saisi une fois de plus par le talent de l'auteur. Son œuvre est grande et forte; elle fait penser à la fois à Racine et à Shakespeare. La musique de Doret et les peintures de Jean Morax et de Hugonnet lui donnent en plus un charme qui manque aux drames classiques. Pourquoi tant de beautés nous empêchent-elles de goûter *Henriette* comme elle le mérite? C'est que, par une disposition d'esprit commune, croyons-nous, à nombre de nos concitoyens de la douce terre vaudoise, nous ne sommes guère portés aux choses tristes et cruelles. Le martyre de cette jeune paysanne dont un père ivrogne et un fiancé débauché sont les bourreaux, nous a trop serré le cœur pour que l'émotion artistique pût prendre le dessus. Oui, mais, nous dira-t-on, on ne doit pas juger une œuvre d'art d'après ses préférences personnelles! Ainsi ne faisons-nous pas. Nous ne pouvons que nous incliner devant la maîtrise du dramaturge, devant la puissance de son réalisme. Ce n'est pas ravalier l'art que de dire: tel chef-d'œuvre nous plaît ou ne nous plaît pas. Pas plus que d'autres, les artistes n'arrivent à contenter tout le monde et son père. Après le sourire de la *Dime*, M. René Morax a voulu nous donner un sanglot. Il y a réussi. Nous préférons le sourire. Encore une fois, affaire de tempérament.

Sur ce bourgeois aveu, nous sommes prêt à défendre l'auteur — à supposer qu'il en ait besoin — contre certaines critiques qui se sont fait jour ici et là. On lui a reproché les pochards qu'il met à la scène. Le théâtre vaudois contemporain ne nous en a que trop exhibés, c'est vrai. Mais s'il ne trouve rien autre à reprendre chez nous que l'amour du petit blanc, ne nous offusquons pas outre mesure. M. René Morax a d'ailleurs trop de jugement pour faire des Vaudois une race d'alcooliques et pour vouloir jouer au prédicateur. Il lui fallait, en guise de repoussoirs à l'idéale figure de son héroïne, des types comme le vieux Dubois, comme Féli aux côtes en long et comme cette rosse de prétendant, lequel, entre parenthèses, n'est pas un pilier d'estaminet. Si quelques spectateurs se sont reconnus en eux, ce n'est pas la faute de M. Morax, et, comme le dit un adage trivial: qui se sent morveux, se mouche!

Mais quand on veut décrier une œuvre, à quels arguments ne recourt-on pas? Il nous revient que des dragons condamnent *Henriette*

parce que — nous vous le donnons en cent — parce qu'Emile, le suborneur de filles, appartient à leur corps. Bons dragons, au lieu d'en vouloir à M. René Morax, vous devriez lui être reconnaissants d'avoir fait que l'un de vous fût distingué par la plus pure des créatures qui se puisse concevoir, par cette Henriette qui est l'âme et la splendeur du drame.

D'autres ont été dérouterés par un détail scénique. C'est dans l'acte où Dubois voit se consumer sa ruine. Sa belle ferme du Clos est tombée dans les mains des créanciers. Le délire de l'ivresse n'empêche pas le malheureux d'être torturé par le remords. Il pense à sa femme, à sa mère, à sa grand-mère, toutes trois défuntées. Qu'a-t-il fait du foyer créé par elles? Ne lui demanderont-elles pas compte de sa conduite? Dans son affolement, il aperçoit un trio de femmes en deuil: ce sont les chères disparues. Peut-être, par quelque nouveau jeu de lumière, pourra-t-on rendre cette apparition plus fantomatique, mais l'idée qui l'a inspirée est très juste; on sait, en effet, que le propre de l'hallucination est de matérialiser les pensées, et le moyen imaginé par l'auteur atteint vraiment le sublime du tragique.

Que dirons-nous aux bonnes âmes pour qui le Théâtre du Jorat est quelque chose comme un lieu de perdition? Rien. Si leur aveuglement leur permettait de s'y rendre, elles changeraient d'avis d'elles-mêmes. Vous, aimables lecteurs du *Conteur*, vous vous réjouissez avec nous de l'éclat que font rejaillir sur notre canton les campagnards de Mézières et des alentours. Vous connaissez trop leur bon sens pour croire qu'ils se figurent être autant de Réjane et de Coquelin, qu'ils vont abandonner le plancher des vaches pour les tréteaux. Le goût du théâtre est inné chez le Vaudois. Ne vaut-il pas mieux qu'il s'épure et se manifeste dans des pièces gracieuses ou énergiques, dans de saines œuvres de chez nous, plutôt que de se corrompre au contact d'ineptes bouffonneries? Et n'est-il pas préférable aussi, pour l'art lui-même autant que pour l'agrément du spectateur, que ces distractions momentanées aient lieu sur une scène populaire qui soit le modèle du genre?

Accortes filles du Jorat, dignes mères de famille, agriculteurs jeunes et vieux, maîtres d'école qui leur faites répéter leurs rôles ou qui figurez vous-mêmes parmi les acteurs et les choristes, vous élevez le niveau moral du peuple, comme vous vous élevez vous-mêmes en consacrant vos loisirs à ces nobles jouissances; continuez de cultiver les muses de temps en temps, chantez la patrie, mettez votre fraîche poésie dans la prose de notre existence, et, dites-le vous bien:

Dè bin tsantà, dè bin dansi
Ne gravé pas d'avanci!

V. F.

Egoïsme. — Quelqu'un parlant d'un égoïste disait:

— C'est un homme qui mettrait le feu à sa maison pour faire cuire un œuf.

Bon à tout.

Baucoup ignorent les qualités du citron sous ses diverses formes. En voici quelques-unes:

Un bout de citron appliqué sur une dent creuse, dont on souffre, calme la douleur;

Le reniflement du jus de citron arrête le rhume de cerveau;

L'introduction d'un tampon de ouate imbibé de jus de citron arrête les hémorragies nasales;

Les rhumatisants absorbent de 15 à 20 citrons par jour, le jus de citron dissolvant l'excès de chaux;

Le citron s'emploie avec succès contre les cors aux pieds.

Enfin, du jus de citron ajouté à une bonne tasse de café amène un mieux sensible à ceux qui souffrent de maux de tête.

A L'ENSEIGNE DE LA BELLE

HELVÉTIE

II

Voici la suite et la fin de l'intéressante étude du Dr Wiese, sur les hôtelleries en Suisse.

« Le grand humaniste Erasme de Rotterdam fait un tableau un peu sombre des mœurs d'auberge en Allemagne, en Italie et en Suisse et beaucoup de ses contemporains certifient que ce tableau était juste. Il trouve en particulier les aubergistes suisses outrecuidants et peu aimables et leurs auberges malpropres. Jamais un aubergiste allemand n'accueillait bien ses hôtes. En général, on ne leur répondait pas quand ils demandaient s'il y avait de la place pour coucher; du moment qu'on ne les mettait pas à la porte, ils pouvaient admettre qu'il y avait une couche à disposition. Quand le voyageur demandait où était l'écurie, on lui montrait du doigt un hangar. Dans la règle, l'aubergiste ne servait pas chaque hôte à part, les repas étaient servis en commun pour tous les voyageurs et l'on en retardait l'heure jusqu'au moment où l'on n'attendait plus personne.

Erasme de Rotterdam raconte qu'en attendant, les hôtes faisaient leur toilette dans la salle de l'auberge, ils ciraient leurs souliers et leurs bottes et changeaient même de chemise. Puis on faisait asseoir toujours huit voyageurs à une table couverte d'une nappe grossière. Pour faire passer le temps, les voyageurs nettoyaient les assiettes en bois, les cuillers en bois et même le pain. Un sommelier barbu qui s'occupait de la comptabilité à côté de son service, apostrophait tous ceux qui osaient lui demander un meilleur vin. Ce n'est que quand le repas était terminé (le menu invariablement le même) que chaque client pouvait commander le vin qui lui convenait. Le grand humaniste se plaint vivement de ce que l'on servit du fromage « vivant » et sentant mauvais.

Ce n'est qu'après le repas que la vraie vie d'auberge commençait et la soif germanique ne faisait pas défaut. A la fin, l'aubergiste envoyait tout ce monde, il y avait souvent 80 à 90 voya-